

BAROMÈTRE 2026 DES DROITS DES PERSONNES MALADES :

Une **meilleure connaissance** des droits mais **un accès à la santé de plus en plus difficile**

Prendre un rendez-vous médical : la galère pour 4 Français sur 10.
Entre délais, refus, saturation... les obstacles sont multiples



4 Français sur 10

ont vécu une mauvaise expérience pour obtenir une consultation au cours des 12 derniers mois (+4 points par rapport au Baromètre 2023).



1 Français sur 4

s'est vu refuser une consultation au cours des 12 derniers mois, faute de place pour de nouveaux patients ou sans explication.



Le dépassement d'honoraires : autre obstacle majeur dans l'accès aux soins



43%

des Français ont été confrontés à des dépassements au cours des 12 derniers mois.

50%

chez les personnes souffrant d'une ALD. (Affection de longue durée)



Quand les médicaments manquent, les patients trinquent



27%

des Français déclarent avoir été confrontés à une pénurie de médicaments au cours des 12 derniers mois.



45%

des personnes concernées n'ont reçu aucune solution de remplacement.



Santé et crédit : un quart des Français déclarent avoir rencontré des difficultés pour obtenir un crédit immobilier en raison de leur état de santé



26%

déclarent avoir rencontré des difficultés pour obtenir un crédit immobilier en raison de leur état de santé (+5 points par rapport au Baromètre 2025).

17%

des patients se sont vu proposer une assurance aux garanties réduites.



1 Français sur 10

(13%) s'est vu refuser une assurance emprunteur pour des raisons de santé.

La connaissance de la représentation des usagers et des droits des malades : une nette amélioration, mais une marge de progression persistante



4 Français sur 10

savent qu'ils peuvent être représentés à l'hôpital par des personnes chargées de défendre les droits des patients.



Les Français déclarent connaître en moyenne **9,6 droits sur 13**, contre **8,3** l'an dernier.

De fortes marges de progrès subsistent pour certains droits :

1 Français sur 3

ne connaît pas le droit de refuser ou interrompre un traitement.

38%

n'a jamais entendu parler de la possibilité d'engager un recours pour être indemnisé en cas d'accident médical.

24%

ne connaît pas le droit d'être informé sur le coût des soins.